

## L'Édito



## Au fait, « à quoi ça sert une Maison paroissiale ? »

Après 20 mois de travaux de réhabilitation, la Maison paroissiale de Mortagne va être de nouveau ouverte au public. Mais pour quoi faire ?

Tout simplement pour reprendre sa vocation d'accueil de tous.

### Un accueil

Une équipe de bénévoles sera mise en place pour accueillir tous ceux qui poussent la porte. Certains viennent demander un accompagnement de l'Eglise pour une étape de leur vie, une préparation de funérailles ou de baptême, d'autres sollicitent une présence ou une oreille chrétienne. Il est possible aussi de confier un souci ou une intention de prière, de recommander un défunt.

### Faciliter la vitalité

Cette Maison va également permettre d'accueillir les groupes de tous âges qui se retrouvent régulièrement : les primaires au catéchisme, les jeunes en séances d'aumônerie, les parents pour réfléchir comment mieux accompagner leurs enfants ou prendre un temps d'échange entre adultes, les aînés pour partager leurs joies et

leurs préoccupations. Sans compter les différents mouvements qui organisent leurs rencontres sur le Perche Nord. Tout cela dans un climat que nous voulons familial en nous inspirant de l'Évangile.

### Un engagement marqué en faveur des jeunes

Tous les 15 jours, des collégiens et lycéens, baptisés ou non, se retrouvent pour partager des activités, des réflexions de leur âge, parfois un repas, dans un climat fraternel qui permet de nouer des amitiés et constitue une sorte d'école de vie. Les sorties et camps qui sont organisés pendant les vacances fortifient les relations qui se sont nouées. C'est dans cette perspective que des aménagements ont été prévus à l'intérieur de la maison comme en extérieur.

La Maison Paroissiale réhabilitée mettra à la disposition de la communauté

chrétienne un outil

formidable pour assurer sa mission au cœur du Perche !

### Une qualité d'accueil :

Le bureau d'accueil sera aménagé juste en face de la porte centrale de la façade principale du bâtiment, ceci pour assurer une visibilité optimale. Il jouxtera une salle d'écoute qui permettra de recevoir facilement des visiteurs ou des familles tout en assurant une certaine confidentialité. A proximité, une salle spécifique sera consacrée à tout ce qui concerne la reprographie, ainsi qu'un espace pour échanger autour d'un café.



Sculpture réalisée par Christian CHAMPAGNE

## MAISON PAROISSIALE

19 rue du Colonel Guérin  
61400 Mortagne Au Perche  
02 33 25 12 76

[contact@pournotremaison.fr](mailto:contact@pournotremaison.fr)



Toutes les infos et l'actualité du projet  
sur [www.pournotremaison.fr](http://www.pournotremaison.fr)

### Un espace de recueillement et de prière

L'oratoire demeure au même emplacement que précédemment, il va être rafraîchi et doté d'une sacristie au Rez-de-Chaussée de la Tour.

### Des salles à usages multiples

3 salles permettant d'accueillir des groupes de taille variable seront accessibles au premier étage. La grande salle du Rez-de-Chaussée, « rafraîchie », permettra d'accueillir des groupes plus importants. Le partage de repas paroissiaux ou des jeunes sera facilité par l'aménagement de la tisanerie, équipée d'un évier conséquent.

### Des bureaux

On compte également les bureaux des prêtres et de l'assistante paroissiale qui sont installés au premier étage pour recevoir et travailler au développement de la vie paroissiale sur le territoire. Un bureau est consacré à la comptabilité, aux archives et notariat.

Enfin, les extérieurs, côté cour et jardin, ont été renouvelés. Ils permettront les jeux des plus jeunes comme la détente des autres générations.

### Un hébergement des prêtres

Enfin, l'équipe des prêtres logera au second étage du bâtiment, ce qui facilitera leur présence sur place pour animer ou accompagner l'ensemble de ces activités.

Don René François, Doyen Perche Nord



## A NOTER D'ORES ET DÉJÀ : PORTES OUVERTES

La bénédiction de l'Hôtel de Fontenay avec Mgr Habert aura lieu le 17 mars 2019.

**Des portes ouvertes pour tous seront organisées le 30 mars et le 6 avril : une belle occasion de découvrir votre maison, son histoire et les multiples usages qui en seront faits au quotidien.**

Nous voilà arrivés aux 150000 euros fixés au départ du projet.

Il est possible que dans les engagements certains n'ont pas encore eu le temps de matérialiser leur intention de don. La période fiscale est favorable !

Nous avons des dépassements de frais ; ces dons pourraient nous aider efficacement.



## NOUS AIDER

Bénéficiez d'une réduction d'impôt. La loi fiscale favorise les dons aux œuvres caritatives et aux associations à but non lucratif en autorisant une réduction d'impôt. Le don est déductible de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66 % des sommes versées, sommes retenues dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Lorsque le don excède cette limite de 20 %, le surplus peut être reporté sur les 5 années suivantes.

Choisissez votre mode de paiement :



En ligne sur [pournotremaison.fr](http://pournotremaison.fr)



Par chèque à l'ordre de l'Association diocésaine de Sées en notant au dos du chèque « Pour Notre Maison ».

Le chèque doit être envoyé à Mortagne, 19 rue du Colonel Guérin

Toutes les infos et l'actualité du projet  
sur [www.pournotremaison.fr](http://www.pournotremaison.fr)